



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2013

« L'association pour la réhabilitation du canal de Guerlédan à Pontivy » a tenu son assemblée générale le samedi 12 octobre 2013 à 10h30 à la salle René Anès à Saint Aignan sous la présidence de Mrs Jean Paul HENRIO et Yannick LE BOUDEC, avec les membres du bureau : Jean VALY, Michel GUILLOUX, Michel PERAN, Jean Claude LANGLE, Arsène LE GAL, Bernard FIAUT qui assure le secrétariat, et la présence d'environ 40 adhérents. (Membre du bureau absente excusée : Marie Madeleine GUILLEMER).

- Intervention de Mr Stéphane LE COZ maire de Saint Aignan qui remercie l'association d'avoir choisi Saint Aignan pour leur assemblée générale et fait remarquer les actions menées par l'association et les travaux réalisés par le service des voies navigables de la Région Bretagne depuis la manifestation de fin août 2010.
- J.P. HENRIO remercie les adhérents présents et évoque avec Y. LE BOUDEC :
  - **les actions menées par l'association depuis la dernière A. G. :**
    - Participation à l'assemblée générale des « Canaux de Bretagne »
    - Participation à l'assemblée générale de l'ANPEI à Bosméléac invités par G. Proteau
    - Intervention dans les écoles et font remarquer la sensibilisation des enfants au canal de Nantes à Brest
    - Le nettoyage du quai de Quénécan en février avant les travaux de réfection du halage
    - La plantation d'arbres à Poulhibet avec la famille LE NECHET
    - Le concours de pêche organisé à l'étang de Coh Carmès le 9 mai, qui a rassemblé près de 60 pêcheurs y compris une dizaine d'enfants.
    - L'organisation de la fête « A dimanche au canal » le 11 août en partenariat avec la commune de Mur de Bretagne. La journée a débuté avec la rando et une cinquantaine de participants, et s'est poursuivie par l'apéritif offert par la municipalité et les grillades qui ont connu un grand succès. Les animations de l'après midi : fest deiz et les jeux de palets ont été appréciés par les locaux et les touristes. Cette journée a vu le passage d'environ 200 personnes.
  - **Les travaux réalisés par la Région Bretagne :**
    - L'élagage et l'abattage d'arbres malades au bord du halage.
    - Le remplacement de la vanne de décharge entre Guerlédan et Quénécan.
    - La réalisation du parking de Quénécan avec une finition sablée.
    - La réfection du parking de Poulhibet avec une finition sablée.
    - La réfection du halage, une dizaine de km qui ont été empierrés et sablés. Cette forme de revêtement est très appréciée aussi bien des marcheurs que des cyclistes ou des joggeurs.
  - **Les projets de travaux de la Région Bretagne :**
    - Le curage des biefs de : Guerlédan à Quénécan envahi par la végétation et de la cascade à Guernal très envasé. Ces travaux attendus depuis le mois de juin et retardés par les analyses de l'eau et des boues, devraient être

réalisés sur décembre ou janvier prochains. L'association participe activement à ces travaux notamment dans la recherche de surfaces agricoles pour recevoir les boues et fait remarquer sa déception que le curage n'ait pu être réalisé avant l'hiver.

- La réfection des maisons d'écluses de Poulhibet et Boloré : toitures et ouvertures, dans le courant de l'hiver prochain.
- La création par la Région Bretagne de 5 emplois : 3 CDI et 2 emplois d'avenir dans le secteur de Pontivy pour la rénovation des maisons d'écluses.
- L'installation de bancs, tables, points d'eau et toilettes sèches au long du halage.

○ **Les projets de l'association :**

- Plantation d'arbres cet automne : 20 érables pourpres, don de Mr CADORET de Loudéac.
- L'association se porte candidate pour la maison d'écluse de Poulhibet pour y établir son siège, faire un point d'informations, faire des expositions et diverses activités en relation avec le canal. Après les travaux de réfection de la toiture et des ouvertures, l'association aura en charge l'aménagement intérieur.
- Les événements de 2014 : renouveler le concours de pêche et la fête « à dimanche au canal ».

● **Rapport financier :**

Le trésorier Gilbert BOSSE ayant démissionné en cours d'année, le bilan est présenté par le secrétaire Bernard FIAUT.

L'association a bénéficié de quelques dons et obtenu des subventions de mairies. Les manifestations organisées en cours d'année « le concours de pêche » et « à dimanche au canal » ont permis d'avoir des recettes supplémentaires. Une trentaine de nouveaux adhérents ont été enregistrés ce qui porte à 250 le nombre d'adhérents.

A fin août Le total des recettes est de 4499.48€, les dépenses sont de 2048.57€, ce qui fait un bénéfice net de 2450.91€. Au 31 août le compte courant présente un solde créditeur de 1399.71€, le livret A est de 2114.35€ ce qui fait un total de trésorerie de 3514.06€.

Cette trésorerie permettra de commencer les travaux d'aménagement de la maison de Poulhibet dès que les travaux de toiture et menuiseries seront faits.

L'assemblée a approuvé les comptes au 31 août 2013.

- **Site internet :** Christophe FERRERA D'ALBINO a créé le site en 2011 et assure la maintenance, mais il manque de temps pour faire toutes les mises à jour. Le site sera pris en charge par un ou deux membres du bureau qui assureront par les mises à jour.

- **Renouvellement du tiers sortant.** Les membres sortants en 2013 sont :

- Christophe FERRERA D'ALBINO
- Claude LE TOULOUSE
- Jean VALY

L'appel à candidatures est fait à l'assemblée. Les candidats sont les suivants :

- Christiane LE NECHET
- Valérie LE ROUX
- Annie FIAUT
- Armand TALDIR
- Dominique FIAUT
- Gilles LE GOURRIELEC

Approbation de l'assemblée.

- Questions diverses :
  - L'escalier d'accès au canal près du quai à Quénécan est obstrué : l'association va voir le problème.
  - Entre Pontivy et la cascade les arbres envahissent le canal en contre halage :, ce sujet a été évoqué avec le service des voies navigables, l'entretien de la rive de contre halage est à la charge des propriétaires riverains.
  - L'écluse de Boloré qui a été refaite et dont les travaux posent problème : rechercher la date des travaux pour la garantie décennale.
  - Près de Quénécan « entre les deux eaux » des arbres penchent et présentent un danger : l'association va voir le problème.
- l'ordre du jour étant épuisé à 11h30, Jean KERGRIST présente sa vidéo sur le canal de Nantes à Brest.

Il est dressé le présent procès verbal de l'assemblée générale, signé par les co-présidents et le secrétaire de séance.

Les co-présidents

le secrétaire de séance

Jean Paul HENRIO

Yannick LE BOUDEC

Bernard FIAUT

